



## Réunion ordinaire du Conseil Municipal du jeudi 8 septembre 2016

Le Conseil Municipal convoqué le 1<sup>er</sup> septembre 2016 s'est réuni le 8 septembre 2016 à 20h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Percheminier Jean-Jacques, Maire.

	Présents	Représentés par :	Excusés	Secrétaire de séance
Percheminier Jean-Jacques				
Allouche Jean-Luc				
Ameye Nahalie				
Cabo Michel				
Cadoux Hélène				
Cooreman Sophia				
Desvignes Laura		Martine Rouix		
Legay Christiane		Guy Printemps		
L'Huillier Marcel				
Printemps Guy				
Rabhi Selyan		Jean-Jacques Percheminier		
Rangdet Christina				
Roux Martine				
Simon Jean-Pascal				
Villain Benjamin				

Le compte rendu de la réunion du 23 juin 2016 est adopté sans observations particulières.

### **I/ Conventions financières avec le SDEY**

- a) **Travaux sécurisation Place St-Loup** : Ils consistent à enfouir des lignes électriques et de créer un point lumineux. La part communale est fixée à 4 008,52 € H.T.
- b) **« Renforcement Grande Rue – Place du Four »** : Il est prévu d'enfouir les lignes téléphoniques et électriques sur la partie Grande Rue jusqu'à la Rue A Gromard et d'implanter 4 points d'éclairage public. Le coût pour la Commune est de 5 927,12 € H.T.
- c) **Rénovation de l'éclairage public** : pour continuer les économies d'énergie, il sera procédé au remplacement de 31 luminaires par des luminaires moins énergivores et à l'installation de 7 horloges socio-astronomiques. De plus, est prise en compte également la création d'un nouveau point lumineux rue des Bordes. Le montant de ces travaux pour la Commune est de 10 346,91 € H.T.

Le Conseil est favorable, à l'unanimité, à l'ensemble de ces travaux qui devraient être effectués avant la fin de l'année et mandate M. le Maire par délibération, pour signer les conventions.

## **II/ Proposition d'achat groupé d'un appareil pour désherbage écologique**

Les conseillers sont défavorables à la proposition d'achat groupé d'un matériel alternatif pour désherber par jet d'eau bouillante avec adjuvant. Son coût TTC serait de 34 500 € avec une possibilité de subvention par l'Agence de l'Eau de l'ordre de 50%. Le coût d'acquisition serait réparti entre les communes qui s'engageraient dans le groupement de commandes, en fonction du nombre d'habitants. Le Conseil motive son choix sur les incertitudes concernant la mise en œuvre des modalités pratiques d'utilisation du dit matériel comme sur les coûts de fonctionnement non précisés. Le Maire invite toutefois les conseillers à réfléchir sur l'entretien des caniveaux au cours de la période estivale.

## **III/ Réfection partielle de voirie – Rue du Port**

Afin de réduire les coûts, M. le Maire suggère de profiter de la présence de l'entreprise chargée cette année d'effectuer les travaux d'entretien de voirie, pour rénover une partie de la Rue du Port, très détériorée. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis d'un montant H.T. de 7 359,05 € et autorise M. le Maire à le signer.

## **IV/ Tour cycliste Yonne Nord 2017**

Après en avoir délibéré, les conseillers acceptent (8 voix pour, 3 voix contre et 2 absents) de soumettre à l'organisateur la commune de Courlon comme point de départ du Tour Cycliste Yonne Nord 2017.

## **V/ Informations en cours et questions diverses**

Le Conseil est informé que :

- La pose de 2 miroirs, l'un sur le Pont du Canal et l'autre au carrefour des rues A Côme/Vieille Ville peut être solutionnée de la manière suivante : la taille de la haie qui longe le bord de l'Yonne a apporté plus de visibilité et sera poursuivie. Le 1<sup>er</sup> miroir n'est donc plus nécessaire. Pour le second, la société « Publidis » propose un miroir circulaire de 55cm, garanti 5 ans pour un montant très modéré, de 120 € ht. Les conseillers retiennent ces solutions.
- Une délibération modificative n°1 ne modifiant pas l'équilibre du budget « eau et assainissement », pour régler notamment des factures à l'Agence de l'Eau, a été établie. Les membres du Conseil l'adoptent à l'unanimité.
- Les travaux de construction du local annexe pour les « Restos du Cœur » sont commencés. Une remise officielle des clés est à prévoir le 05/10/2016.
- M. BOISORIEUX (Onema : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) ne juge pas utile d'envisager un curage du ru (chemin des Merens).

### **Questions diverses**

- *Nathalie AMEYE signale le problème d'entretien du cimetière et de la voirie.*
- *Jean Pascal SIMON demande l'entretien du sentier reliant la Rue Maria Lamy à la Rue de Bray.*
- *Sophia COOREMAN évoque la relance du Conseil Municipal des Jeunes et sollicite une copie de la convention relative à l'attrapage et à la stérilisation de chats.*

- *Jean Luc ALLOUCHE relève une erreur de date dans les affiches annonçant les « Journées du Patrimoine ». (La réunion publique est bien fixée au samedi 17 à 11h. Les dispositions seront prises pour corriger cette erreur).*
- *Martine ROUX pour Laura DESVIGNES mentionne les problèmes d'insécurité récents qui se sont produits la nuit. (Le Conseil décide que les lumières seront de nouveau allumées la nuit jusqu'à la fin de l'automne). Elle donne le compte rendu de la journée destinée au Forum des Associations qui a connu un beau succès. Elle remercie les participants ainsi que les agents techniques.*
- *Marcel L'HUILLIER souhaite que le stationnement de véhicules devant l'escalier Nord de l'église soit interdit aux heures d'entrée et de sortie de l'école notamment.*

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 55.**

En Mairie de Courlon-sur-Yonne, le 12 septembre 2016.

Le Maire,  
*Jean-Jacques Percheminier*